

**Département des Affaires juridiques**  
Décision : DAJ2022-215

**LE PRESIDENT- DIRECTEUR GENERAL  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

**Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié**, relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**Vu le décret du 26 novembre 2018**, portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**Vu la décision n° 2000-03 du 2 mai 2000, modifiée**, relative à l'organisation des services centraux du siège ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** Monsieur Alain EYCHENE est nommé chargé de mission, auprès du directeur de l'Institut Thématique « Cancer ».

Il assure la fonction d'adjoint au directeur de l'Institut Thématique « Cancer ».

**Article 2 :** La présente décision prend effet à compter du 1er novembre 2022.